

# Des nouvelles du CSE IPS Osny/SER

Nous sommes déjà fin juin, prêts à partir en vacances et depuis le mois de janvier, en dehors des élections, vous n'avez pas eu de communication sur la composition du CSE et d'explications claires des nouvelles règles de subvention pour les Œuvres Sociales.

## La vision CFDT des Œuvres Sociales du CSE

Le Comité Social et Économique (CSE) doit mettre en place chaque année de nombreuses actions dans le cadre des **œuvres sociales**, avec un objectif clair : **favoriser votre bien-être en facilitant l'accès aux vacances, à la culture, au sport et aux loisirs**, pour vous et votre famille.

Ces activités ne sont pas de simples « bonus » : elles constituent un **pilier fondamental** de l'action sociale du CSE.

### 👉 Pourquoi ?

Parce que **les vacances, la culture et le sport sont essentiels à l'équilibre de chacun** : ils permettent de se détendre, de s'enrichir, de découvrir, de partager, et de se ressourcer en dehors du cadre professionnel. En soutenant financièrement via des subventions ou des participations allouées :

- **des vacances familiales,**
- **des abonnements culturels ou sportifs,**
- **des activités et des vacances pour les enfants** (colonies, sorties, ...),
- **des billetteries à tarif réduit** (cinéma, musées, parcs, spectacles...),
- ou **des événements collectifs,**

le CSE agit concrètement pour **rendre ces pratiques accessibles au plus grand nombre**, quelles que soient les situations personnelles.

👉 Ces actions visent aussi à **renforcer les liens sociaux** entre collègues, à **favoriser l'inclusion**, et à contribuer à un **cadre de vie plus équilibré et solidaire**.

C'était la ligne de conduite de la CFDT dans sa gestion des ASC du CSE depuis 2007 à Osny.

## Concrètement, où en est-on ?

L'équipe CFDT est arrivée en tête des suffrages lors des dernières élections sans obtenir la majorité absolue. Lors de la première réunion de CSE, le 1<sup>er</sup> avril dernier, le bureau a été désigné et aucun des élus CFDT n'en fait partie. Il est composé actuellement de 3 élus CGT-FO et 1 élus CFE-CGC.

Le CSE a tenu plusieurs réunions plénières (17 avril, 22 mai, 5 juin (présentation du budget CSE) et 19 juin). Les Procès-Verbaux (PV) approuvés d'avril et mai ne sont toujours pas disponibles sur le site du CSE, celui du 5 juin sur le budget n'est pas finalisé, et un grand nombre d'entre vous se demandent comment vont être subventionnées leurs vacances.

Le bureau CFDT du CSE Identity & Security avait anticipé la création du site web ainsi que l'accès à Meyclub pour le nouveau CSE d'IPS afin de vous permettre d'obtenir des tarifs réservés aux membres des CSE qui ne sont, à ce jour, toujours pas subventionnés du fait de l'inertie de l'actuel bureau. Vos élus CFDT n'ont plus la maîtrise du **site web du CSE qui n'est pas à jour**.

La dotation de la Direction aux Œuvres Sociales a augmenté de 1,4% à 1,65% de la masse salariale des salariés d'Osny/SER, dont 0,15% pour le Noël des enfants (budget qui était précédemment géré directement par la Direction). Même si notre effectif est plus faible, le CSE bénéficie de moyens équivalents pour subventionner vos activités.

Pour les prestations, dans le budget approuvé en réunion, le bureau CGT-FO / CFE-CGC ne prend pas en compte la situation familiale pour définir les subventions : chaque salarié, quelle que soit la composition de sa famille et les revenus de son foyer bénéficie de la même subvention. La CFDT a proposé de mettre en place un "petit plus" par enfant sur les vacances et les subventions culturelles et sportives pour tenir compte du nombre d'enfants.

A titre d'exemples :

- **demain, pour aller au cinéma, chaque salarié bénéficiera de la même subvention, qu'il soit célibataire ou avec 4 enfants ;**
- **si vous êtes adepte d'une activité sportive et culturelle, vos petits sportifs ou artistes en herbe devront quant à eux rester aux vestiaires ou dans les coulisses !** Pire, avec un principe d'une subvention unique allouée, vous aurez peut-être même **à choisir entre vos enfants** lequel sera subventionné.

**Pour la CFDT ce mode de subventionnement va à l'encontre du rôle social du CSE.** Certains salariés pourraient renoncer à leur subvention du fait du reste à charge trop important par rapport à leur budget. Ce sont les salariés les moins aisés qui risquent de renoncer à des vacances ou des activités mal subventionnées alors que les hauts salaires bénéficieront juste de l'effet d'aubaine.

Lors de la réunion de CSE extraordinaire du 5 juin sur le budget des œuvres sociales, la CFDT a souhaité l'ouverture d'un dialogue pour revenir à un budget plus social. Le secrétaire du CSE nous a répondu que nous serions alors responsables d'un retard dans la mise en place des subventions qui serait repoussée en septembre ! **Chantage inadmissible ! Nous avons préféré nous abstenir et un budget, qui n'était même pas finalisé, a été approuvé par les seuls élus CGT-FO et CFE-CGC.**

Comme il n'appartient pas à l'équipe CFDT, de dévoiler en détail les subventions des ASC, nous étions dans l'attente d'une communication officielle. Le 27 juin, le premier mail de communication du bureau concernant les ASC reste très évasif et laisse les salariés dans l'ignorance des règles et des montants de subvention alors qu'ils partent en vacances. **En attendant une clarification, gardez tout ce qui pourrait servir de justificatif.**

Quand vous aurez connaissance du nouveau mode de fonctionnement et si, comme nous, vous considérez qu'il n'est pas équitable ou qu'il ne vous convient pas, n'hésitez pas à vous rapprocher des élus CFDT. Nous pourrons alors lancer avec vous une action de protestation auprès du bureau du CSE.

## Sous couvert d'équité, une discrimination avérée

Lors de la Fête des Mères, les femmes « non-mamans » ont bénéficié d'un Chèque Culture de 50€, somme équivalente à celles des Cadhoc des mamans « par souci d'équité ». Nous avions signalé en amont au bureau du CSE que l'URSSAF accepte que des cadeaux soient offerts aux mères de famille du fait d'un usage toléré, par contre un cadeau offert aux seules femmes sans enfants ne bénéficie pas de cette tolérance d'usage de la part de l'URSSAF. Elle est considérée comme discriminatoire et pourrait être refiscalisée si elle n'est pas étendue à tous les autres salariés (mamans et hommes) rapidement.

**Pour être conforme à la réglementation, il faudrait donc que tous les salariés reçoivent ce Chèque Culture de 50€. Nous avons demandé au bureau de rectifier cette discrimination. Nous verrons dans les semaines qui viennent si cela se régularise ... et nous continuerons à insister pour que cela le soit.**

## L'équipe CFDT pleinement concentrée sur les négociations

L'équipe CFDT, en plus des réunions de CSE et CSE-C, se dédie complètement aux négociations d'entreprise et s'implique fortement sur le sujet pour construire le socle social d'IPS car tous les accords antérieurs d'entreprises tombent le 31 mars 2026.

Avant d'aller aux réunions Direction, toute négociation se prépare, doit faire l'objet de propositions et est suivie de nombreuses relectures. Tout ce travail est fait démocratiquement en section syndicale.

Nous avons déjà travaillé sur :

- l'accord **Fonctionnement CSE** : **signé**,
- l'accord **NAO** : **non signé par la CFDT**, en particulier du fait de la suppression des augmentations générales,
- l'accord **Temps de Travail** : **signé**,
- l'accord **Intéressement 2025-2026** : **signé**.

Retrouvez l'ensemble de nos tracts sur [cfdt-idemia.fr](http://cfdt-idemia.fr)

Les prochaines négociations à venir cet été :

- le Compte Epargne Temps,
- le Plan d'Epargne Retraite.

## Vos élus CFDT

	<b>CSE Osny/SER</b>	<b>CSE Central</b>
Béatrice Bourrier	Titulaire CSE-E, CSSCT-E, Référente harcèlement sexuel et agissements sexistes	Titulaire CSE-C, Logement-C
Matthieu Poirier-Chaussis	Titulaire CSE-E, CSSCT-E	Titulaire CSE-C, CSSCT-C
Florence Guillemot	Titulaire CSE-E	Suppléante CSE-C, Logement-C
William Raillon	Titulaire CSE-E	Titulaire CSE-C, secrétaire CSE-C, Formation-C, Egalité-Pro-C
Pascal Dergane	Titulaire CSE-E, CSSCT-E, Commission Restauration	Suppléant CSE-C, CSSCT-C
Alexandre Geslin	Suppléant CSE-E	Suppléant CSE-C, Formation-C
François Garnier	Suppléant CSE-E	Suppléant CSE-C, Egalité-Pro-C
Cyril Othenin-Girard	Suppléant CSE-E	
Fiacre Denakpo	Suppléant CSE-E, Commission Restauration	
Xavier Gauchet	Représentant de proximité Osny, RS CSE-E	RS CSE-C

Vos élus CFDT sont à votre disposition  
pour répondre à toutes vos questions

[N'hésitez pas à vous abonner à la diffusion de nos tracts et newsletters →](#)

### La Section Syndicale CFDT IPS

Contacts :

Florence Guillemot, DS, DSC, Coordonnatrice Groupe

Matthieu Poirier-Chaussis, DS, Coordonnateur Groupe

Mail : [cfdt.ips.osny@gmail.com](mailto:cfdt.ips.osny@gmail.com)

